

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 217 Vœu relatif à une dénomination « James Baldwin ».

Le Conseil de Paris,

Considérant que l'écrivain James Baldwin, né en 1924 et mort en 1987, a marqué de son empreinte la littérature contemporaine et qu'il nous laisse, à l'issue d'une vie marquée par un destin exceptionnel, une œuvre littéraire plus que jamais d'actualité pour affronter les vicissitudes de notre époque ;

Considérant la recommandation 44 du rapport « Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité » de Jean- Luc Romero qui invite notre ville à mettre en lumière une personnalité LGBTQI+ militante, une figure internationale, une vie de lutte, dans notre patrimoine, dans notre culture afin de donner à cette thématique une visibilité positive ;

Considérant que l'œuvre de James Baldwin est une référence pour les questions d'intégration de toutes les minorités ;

Considérant que c'est à Paris, à l'âge de 24 ans, qu'il s'exile, vit son identité et s'affirme dans son travail ;

Considérant que c'est dans la capitale qu'il a pu devenir écrivain, rappelant que « Les années que j'ai passées à Paris m'ont libéré de cette terreur sociale qui n'était pas le fruit de mon imagination. » ;

Considérant, comme il l'écrira, malgré l'adversité, que « (Sa) vie a commencé au cours de cette première année à Paris, le jour où (il) a pris conscience que ce rire est universel, et que rien ne peut l'étouffer. » ;

Considérant que sa vie d'hommes de lettres, tant dans les romans, la poésie que les pièces de théâtre, s'est acquise à Paris, auprès de Marguerite Yourcenar, Richard Wright et Yves Montand ;

Considérant que Paris lui transmis son attachement pour la culture française et la langue française, qu'il parlait couramment ;

Considérant son engagement auprès de Martin Luther King, Rosa Parks et Nina Simone ;

Considérant que la République lui a décerné la Légion d'honneur peu avant son décès, en 1986, rendant hommage à l'auteur mais également à la grande figure de lutte pour les droits civiques des afro-américains ;

Considérant l'engagement de la ville de Paris passe aussi par la promotion de ceux qui se battent pour défendre des droits fondamentaux, et que la relation si intense entre Paris et James Baldwin symbolise la terre d'accueil pour toutes et tous qu'est notre ville ;

Considérant le symbole que représente aujourd'hui James Baldwin ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet, et des élu·e·s du groupe Communiste-Front de Gauche,

Émet le vœu :

- Qu'un lieu parisien porte le nom de James Baldwin.